

QUESTIONS SUR LE JUGEMENT SUITE AUX DISTRICTS EN SEINE MARITIME

01 FEVRIER 2010

Attention se référer aux mouvements modifiés 2010 (Parcours poussines et programme DR).
Le téléchargement se fait via le site du comité régional de Haute Normandie de gymnastique:

Les parcours poussines 2009-2012. Ici:

http://www.hautenormandie-ffgym.com/PROGRAMME-POUSSINE-GAF-2009-2010-29-09-2009_a840.html

Et pour la DR:

http://www.hautenormandie-ffgym.com/PROGRAMME-DIVISION-REGIONAL-VERSION-2009-16-10-2009_a859.html

Question 1 : Parcours Poussine niveau 2 en poutre.

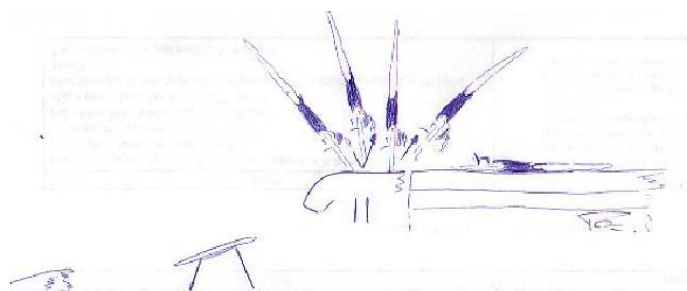
Option n° 1 : le pas entre les deux détournés se réalise t'il accroupi ou debout ? **Dans le texte il est noté : Accroupi ½ tour 1 pas relevé ½ détourné, mais nous l'autorisons debout ou accroupi.**

Remarque 1 : Programme DR au saut :

Attention pour **la catégorie honneur, seul le mouvement 2 est autorisé.** (voir les programmes DR 2009)

Remarque 2: Programme DR au saut :

Attention **le mouvement 3, est une lune – pousse – pousse sur la table de saut** (une erreur de frappe s'est glissée dans le texte), voici la figurine :



Remarque 3 : Programme DR aux barres :

Modification mouvement 2 : barre supérieur **demi-traction** (voir les programmes DR 2009)

Modification mouvement 3 : barre supérieur **traction complète** (voir les programmes DR 2009)

JARNAULT Julie Responsable des juges de Haute Normandie